

(29)

CULTURE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

LES RESPONSABLES POLITIQUES SONT ACTUELLEMENT PLONGÉS DANS UN ÉTAT DE PERPLEXITÉ TRÈS GRAND VIS-À-VIS DU DÉVELOPPEMENT SPONTANÉ ET HYPERTROPHIQUE DES NOUVELLES TECHNIQUES EN CE QUI CONCERNE LES MÉDIA. LES AUTORITÉS ONT CONSCIENCE DES BOULEVERSEMENTS QUI VONT AFFECTER LA VIE DES SOCIÉTÉS POST-INDUSTRIELLES ET SONT DANS L'OBLIGATION DE PRENDRE DES MAINTENANT D'IMPORTANTES DÉCISIONS QUI VONT ENGAGER L'AVENIR, FAIRE DES CHOIX, ORIENTER DES INVESTISSEMENTS ÉNORMES TANT DANS LE SECTEUR PUBLIC QUE PRIVÉ.

MAIS PERSONNE NE SAIT OÙ LES CHOSES VONT ALLER ET QUELLES SERONT LES BONNES DÉCISIONS À PRENDRE. D'OU UNE GRANDE PERPLEXITÉ DE LA PART DE CES RESPONSABLES. ON VOIT D'UNE PART LES POSSIBILITÉS EXTRAORDINAIRES QUI BÉNÉFICIERONT À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, MAIS D'AUTRE PART L'ON EST CONSCIENT D'ÉNORMES DANGERS ENGENDRÉS PAR CES DÉVELOPPEMENTS. DE NOUVELLES FORMES DE SERVITUDE ET DE DÉPENDANCE, VOIRE DE CONTRÔLE ET D'ASSERVISSEMENT, RISQUENT DE SE DÉVELOPPER PARALLÈLEMENT AUX PROGRÈS TECHNIQUES.

DANS CETTE SITUATION, LE CONSEIL DE L'EUROPE, DANS SA TRADITION DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET D'UNE CONCEPTION GÉNÉREUSE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL, S'EMPLOIE À CLARIFIER CETTE SITUATION ET À DÉGAGER LES GRANDES LIGNES D'UNE POLITIQUE EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE DES MÉDIA.

SI SES TRAVAUX PORTENT AU STADE ACTUEL EN PARTICULIER SUR UNE ANALYSE DES TECHNOLOGIES ET DE LEUR VIRTUALITE RESPECTIVE, IL EST EGALEMENT CONSCIENT DU PROBLEME DE LEUR IMPACT CULTUREL.

AINSI, IL A ETE PARI MI LES PREMIERS A RECONNAITRE L'IMPORTANCE QU'IL FALLAIT ATTACHER AUX NOUVELLES TECHNIQUES DE LA VIDEO, NON SEULEMENT EN TANT QUE TECHNOLOGIE NOUVELLE MAIS EGALEMENT EN TANT QUE MOYEN INEDIT D'EXPRESSION CULTURELLE.

LA CONFERENCE DES MINISTRES EUROPEENS RESPONSABLES DES AFFAIRES CULTURELLES, QUI S'EST TENUE A BERLIN EN MAI 1984, ET DONT VOUS TROUVEREZ LE RAPPORT PRINCIPAL AINSI QUE LA RESOLUTION SUR LES MEDIA ADOPTEE A L'ISSUE DE LA CONFERENCE, TEMOIGNE DE L'INTERET GLOBAL QUE LE CONSEIL DE L'EUROPE APPORTE A LA QUESTION.

MA PRESENCE ICI, COMME LE FAIT QUE LE SECRETAIRE GENERAL AIT TENU A ACCORDER SON PATRONAGE A CE COLLOQUE, LA CREATION D'UN PRIX DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR VOTRE CONCOURS, DOIVENT ETRE CONSIDERES COMME UNE MANIFESTATION DE SA VOLONTE DE FAVORISER TOUTE INITIATIVE QUI S'EMPLOIE A ENCOURAGER L'USAGE ET LE DEVELOPPEMENT DES VIRTUALITES CULTURELLES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES.

Jacques BARDONNAUD
Division des Affaires culturelles
Conseil de l'Europe